

Horaire provisoire



## HORAIRE DES PERMANENCES

- BIBLIOTHEQUE (A40) -

*Horaire en application à partir du lundi 19 septembre 2019*



Horaire provisoire

HEURES LOCAL A 40	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
RECRE MIDI 13H15-13H40	Monsieur NICOLAS	Madame DUPONT		Madame BOEVER	Madame LUCHEM

LA BIBLIOTHÈQUE EST ACCESSIBLE PENDANT  
LES TEMPS DE MIDI

LES ÉLÈVES SONT AUTORISÉS À S'Y RENDRE UNIQUEMENT  
APRÈS LES REPAS, SOIT DE 13H15 A 13H40

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

# Horaire Provisoire